

Le microcrédit crée des emplois

Dossier de la p 8 à 11

**Les Afrikales
à Lisieux p 6**

**Les Rives de
l'Odon p 4 et 5**

Vers une Charte Qualité pour les réseaux régionaux «multi acteurs»

Les réseaux sont «multi acteurs» parce qu'ils regroupent tous les types d'acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale : collectivités locales, associations, établissements publics ou sociétés privées, et particuliers.

Les représentants de neuf réseaux régionaux de ce type se réunissent les 20 et 21 septembre en Franche-Comté pour élaborer une «Charte Qualité» qui marque l'unité de leur mouvement.

Il s'agira :

- d'examiner le fonctionnement : démocratique et à l'écoute des adhérents, efficace et éclairé ;

- de préciser les objectifs communs : mise en réseau, information, formation, appui à projets ;

- d'élaborer une grille d'évaluation de leur action

Nous rendrons compte, dans les prochains Cahiers, de l'avancement des travaux pour que, progressivement, une large validation soit possible.

En attendant, nous souhaitons souligner la maturité et l'esprit de responsabilité qui animent cette équipe nationale, car quoi de plus difficile à créer et quoi de plus indispensable à l'éthique de notre action qu'une telle charte ? ■

JEAN DESHAYES

Secrétaire d'Horizons Solidaires

• Actualité des plateformes régionales d'Horizons Solidaires

Mali : seconde réunion de la plateforme Mali le **8 septembre**

Sénégal : la plateforme Sénégal se réunit pour la deuxième fois le **9 septembre**

Madagascar : réunion constitutive le **15 septembre à 15h**.

Contact : Horizons Solidaires
au 02 31 84 39 09

• Atelier «le don de livres» à Flers

Horizons Solidaires organise le **14 octobre de 9 h à 13h** une rencontre sur le thème «le don de livres» dans les pays en développement à la médiathèque de Flers en partenariat avec Culture et développement.

Contact : Horizons Solidaires
au 02 31 84 39 09

• Acteurs bas-normands

Un nouveau recensement des acteurs bas-normands de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale est en cours ; le dernier état des lieux datant de 2000. Si vous souhaitez être référencé et si vous n'avez pas encore reçu le questionnaire, contactez le CITIM.

Contact : CITIM au 02 31 83 09 09 –
citim@ritimo.org

• Journée «Microprojets»

En partenariat avec la Guilde Européenne du Raid et l'Agence des Micro-Projets (AMP), Horizons Solidaires organise une journée de formation intitulée « Concevoir un projet de solidarité internationale » le **mercredi 25 octobre toute la journée (9h à 17h)** à Caen.

Contact : Horizons Solidaires
au 02 31 84 39 09

• Semaine de la Solidarité Internationale

Pour sa 9^e édition, la Semaine de la Solidarité Internationale aura lieu du **13 au 19 novembre 2006**.

Retrouvez les contacts des différents collectifs en Basse-Normandie ainsi que le programme en ligne sur le site : www.lasemaine.org

• Journées solidaires à Coutances

Organisation des 5^e Journées Solidaires du **20 au 24 novembre** à Coutances. Le **23 novembre**, un forum associatif organisé au Lycée agricole de Coutances permettra à une trentaine d'ASI de présenter leurs actions. Horizons Solidaires participera à ce forum.

Contact : 02 33 19 41 10 ou
sebastien.lebreuilly@educagri.fr

• «La coopération décentralisée change-t-elle de sens ?»

Cités Unies France consacre à cette question un colloque les **22 et 23 novembre** prochains à la Sorbonne. Cette manifestation est organisée à l'occasion des 30 ans de Cités Unies France.

Contact : Cités Unies France
au 01 53 41 81 81 ou
coop-dec@cites-unies-france.org

• Vie de l'association

Horizons Solidaires vous informe du départ en congé maternité jusqu'à la fin de l'année de sa chargée de mission, Marie-Christine Végeais. Julien Buot, venant de terminer une mission à Cités Unies France assurera l'intérim. Sandra Baude, permanente de l'association, continue d'assurer la coordination des activités d'Horizons Solidaires.

• Site internet

Charlotte Franco et Tiphaine Moreau, étudiants en info-com à l'IUT de Caen (Campus 3 – IFS) et stagiaires à Horizons Solidaires au printemps dernier, ont permis de perfectionner les outils de communication de l'association. Le site Internet (www.horizons-solidaires.org) a été renouvelé et sera mis en ligne en octobre et une nouvelle plaquette de présentation des activités d'Horizons Solidaires a été élaborée.

• Délégation régionale à Madagascar

Du **24 au 31 octobre 2006**, la Mission coopération décentralisée et droits de l'Homme, de la Région Basse-Normandie se rendra à Madagascar afin de signer un accord-cadre avec la région malgache d'Atsinanana. Cette mission s'effectue en partenariat avec la Haute-Normandie.

Contact : Mission coopération décentralisée et droits de l'Homme, région Basse-Normandie au
02 31 06 95 64

• Tournée du Wamdé

La troupe du Wamdé (lire p. 4 et 5) envisage de tourner en France pendant deux mois et demi, dont un mois en Basse-Normandie, en **juin 2007**. Les collectivités et associations intéressées peuvent programmer des animations dans les écoles ou un spectacle (fête communale ou festival de rues).

Contact : Christian Hurel
au 06 77 89 06 38

OUVRIR LA BASSE-NORMANDIE SUR LE MONDE

Assises régionales de la coopération décentralisée

Pour inciter les collectivités bas-normandes à l'action internationale, la Région organise les premières assises régionales de la coopération décentralisée, le 17 novembre à Caen.

«**C**oopérer !» lance la Région en direction des élus. Depuis la loi de 1992, «les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France». Partie du jumelage de communes entre pays d'Europe après-guerre, la coopération décentralisée a progressivement élargi son échelle d'intervention et ses objectifs. Un nombre croissant de municipalités, de départements et de régions se sont engagés, avec le soutien de leurs administrés, dans une action internationale aux côtés des collectivités des pays émergents et en voie de développement. Fidèles à leur mission de développement local, ces collectivités coordonnent une multiplicité d'initiatives auxquelles elles apportent un surcroît de crédits nationaux ou internationaux, mais aussi de cohérence, de crédibilité et d'efficacité. Elles mettent en place de nouvelles formes de coopération vers des champs relevant de leurs compétences propres, relatives à la mise en œuvre de politiques publiques : aménagement du territoire, politique sociale, gestion des services publics locaux... A ce jour, la totalité des régions françaises, la moitié des départements et la grande majorité des grandes et moyennes villes soutiennent près de 6 000 programmes internationaux dans 114 pays.

Tournée en région

Pour valoriser cette action internationale dans le cadre du mandat des collectivités, celles-ci développent auprès de leurs administrés une prise de conscience citoyenne et un engagement local qui, en redynamisant le lien social et la démocratie participative, favorisent en retour le développement de la collectivité.

«La coopération décentralisée doit être pensée par les collectivités françaises comme un outil de développement local répondant aux besoins mis en évidence sur leur territoire», répète Pascale Cauchy, Conseillère régionale en charge de la Coopération décentralisée à la Région Basse-Normandie. L'organisation des assises régionales de la coopération décentralisée marque le début d'une large campagne de mobilisation des collectivités (et établissements publics), «afin que la coopération décentralisée soit partie intégrante de leur politique de développement». Au cours de l'année 2007, la mission Coopération décentralisée et Droits de l'Homme de la Région partira ainsi à la rencontre des collectivités bas-normandes et de leurs groupements.

Pratique :

*Assises régionales de la coopération décentralisée, vendredi 17 novembre 2006 au Centre des Congrès de Caen, de 9h à 17h30. Pour recevoir une invitation, s'adresser à la Mission Coopération décentralisée et droits de l'Homme à la Région Basse-Normandie.
Tel. : 02 31 06 95 64 ou 02 31 06 95 36 ou 02 31 06 95 07.*

PROGRAMME

Journée animée par Yannick Lechevallier, Agence Coop Dec conseil (appui et formation des collectivités territoriales)

9h : Accueil

9h30 : La politique régionale de coopération décentralisée, par Philippe Duron

10h : Lois de décentralisation, historique et évolution des rapports entre collectivités du Nord et du Sud, par Charles Josselin, ancien ministre de la coopération, président de Cités Unies France

10h20 : Regard sur l'influence du monde sur la Basse-Normandie, par Anne-Marie Fixot, professeur et directrice de l'UFR de géographie de l'université de Caen

10h40 : Exemple de coopération décentralisée, par Jean-Claude Magalhaes, maire-adjoint de Cherbourg-Octeville, chargé des relations internationales et le président de la Communauté rurale de Coubalan au Sénégal

11h : Sens et modalités de l'aide au développement, apports réciproques entre territoires coopérants, par Jean de Dieu Somba, président de l'ONG burkinabé, Coordination des Initiatives de Développement Intégral (CIDI)

11h20 : Intervention d'Antoine Joly, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales : présentation de la politique de l'Etat en faveur de l'action extérieure des collectivités locales, nouveau projet de contractualisation triennale Etat/Collectivités

11h40 : La politique de l'Etat en faveur de l'action extérieure des collectivités locales, par Cyrille Schott, préfet de Basse-Normandie

12h : Débat et introduction des ateliers de l'après-midi

12h : Buffet

14h30 : Trois ateliers : «Mobilité et regard croisés sur les sociétés civiles : la place des femmes et des jeunes dans les institutions territoriales au Nord et au Sud», «Préservation des ressources naturelles et valorisation durable des savoir-faire traditionnels du Sud et du Nord», «Développement économique et formation professionnelle».

16h30 : Restitution des trois ateliers et synthèse

17h : Clôture des assises

Les Rives de l'Odon favorise

Pendant 19 ans, sous l'impulsion de son maire Jean-Claude Raoult, la commune de Verson a soutenu des projets de solidarité internationale élaborés par des associations locales. Aujourd'hui, c'est la Communauté de Communes des Rives de l'Odon qui a repris le flambeau.

La solidarité internationale sur les Rives de l'Odon, c'est de l'histoire ancienne. Depuis près de 20 ans, cette préoccupation fédère habitants et associations. Une sensibilité qui a séduit, dès 1992, Entraide médicale internationale (EMI), une Organisation non gouvernementale (ONG) nationale, qui s'est installée à Verson. Depuis 2003, c'est la Communauté de Communes des Rives de l'Odon (Verson, Mouen, Tourville-sur-Odon) qui a pris le relais en créant une commission composée d'élus des trois communes, pour soutenir les associations engagées dans l'action internationale. «Il était intéressant de mobiliser des élus autour d'un sujet novateur

et consensuel, rappelle Christian Hurel, élu de Verson et animateur de la commission. Notre objectif principal est d'aider, à travers les associations que nous soutenons, à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les domaines de la santé, de l'éducation sans oublier les aspects socio-économiques ou culturels». La Communauté de Communes des Rives de l'Odon est la première structure intercommunale à se positionner sur une problématique de coopération décentralisée. «L'originalité de notre démarche tient à la définition de son budget, souligne Christian Hurel. Il correspond à 1 euro par habitant de la communauté de communes. Il évolue selon l'évo-



D.R.

LE CENTRE MURAZ

La CDC des Rives de l'Odon s'est engagée aux côtés du docteur Serge Diagbouga, directeur général du centre Muraz de Bobo-Dioulasso. De retour dans son pays, après des études en France, il sollicite la CDC pour former des laborantins. Il bénéficie alors du matériel nécessaire à ce projet. Depuis, la collectivité a fourni, au dispensaire du centre, des ordinateurs qui facilitent la gestion des patients et le traitement des analyses médicales. Créé dans les années 30, il accueille aujourd'hui 150 personnes dont plusieurs dizaines de chercheurs, des étudiants africains et des étudiants français en stage. Le centre Muraz est un institut pluridisciplinaire reconnu comme centre collaborateur de l'ONUSIDA de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) et de l'institut Pasteur, pour la recherche sur le VIH. Ces unités et ces laboratoires de recherches travaillent aussi sur le paludisme et les infections parasitaires, les maladies associées au VIH (tuberculose...), la santé de la reproduction et sur la fièvre jaune, la méningite... Les Rives de l'Odon ont soutenu par ailleurs le centre de calculs et de collecte d'informations créé en collaboration avec l'ANRS, pour aider les médecins et les chercheurs à réaliser les futurs essais cliniques.

L'ASSOCIATION WAMDÉ DE "MAMA" KOUYATÉ

L'école du Wamdé, créée en 1988 à Ouagadougou, offre aux enfants défavorisés un lieu de vie et leur garantit l'accès à l'éducation, à la formation technique et artistique traditionnelle. Le centre regroupe près de 200 élèves. Il est dirigé par Mama Kouyaté. En 2003, une tempête a dévasté le stock de médicaments. La CDC a alors participé à sa reconstitution en allouant une subvention à l'association Wamdé France qui soutient le centre Wamdé. L'école accueille une garderie populaire pour les enfants du quartier ainsi que qu'une classe de couture ouverte aux garçons et aux filles du centre et du quartier.

L'école a la particularité de développer des activités artistiques. Les jeunes y apprennent les danses et musiques de leur pays pour se produire à travers le pays et en Europe. A l'automne 2005, des danseurs ont participé à la première édition des Afrikales, festival régional des cultures africaines. Le centre, dont la construction a démarré en 1995 sur un terrain donné par la ville de Ouagadougou, est presque terminé. La création d'un dispensaire (il n'y en a pas dans le quartier), d'un petit château d'eau et d'une cantine pour faire manger les petits de la garderie populaire le midi reste à réaliser.



Le moulin à mil.

É DE COMMUNES S'ENGAGE

ent l'action dans le long terme



Le centre Wamdé accueille les enfants du quartier dans la garderie populaire.

lution de notre population. Son montant sera donc réévalué lors du prochain recensement.»

La CDC apporte ainsi son aide financière à des projets au Kosovo, au Sénégal, au Laos, en Guinée-Bissau, au Burkina Faso et au Mali. «Nous avons pris la décision d'aider les porteurs de projets dans chacun de ces pays afin que l'action perdure dans le long terme. Il est important aussi de favoriser leur autonomie», précise l'animateur de la commission «Coopération décentralisée». Des laborantins, des manipulateurs en radiologie, des sages-femmes, des infirmières, des moniteurs en santé publique ont été formés. Les sommes versées ont facilité la construction de bâtiments ou la fourniture de matériels. Plusieurs projets sont suspendus à la réponse de l'Union Européenne notamment au Sénégal. D'autres démarrent au Cameroun, au Mali, au Burkina-Faso. Les habitants de la Communauté de Communes sont régulièrement informés de ces démarches grâce à la publication d'articles dans le bulletin intercommunal et l'organisation de rencontres avec les élèves des écoles.

ASSOCIATION ANGATA ET LE DOCTEUR MOUSSA GUIRO

En 2003, la CDC des Rives de l'Odon a répondu à la demande de l'association Angata qui cherchait un financement nécessaire à l'accueil de Moussa Guiro, un jeune chirurgien burkinabé spécialisé en gynécologie et urologie. Grâce à cette formation, il traite efficacement les problèmes post-obstétricaux et uro-vaginaux, véritables fléaux pour ce pays en développement. En janvier 2005, une vingtaine de patientes ont été opérées par le Docteur Moussa Guiro. Parallèlement, deux nouveaux confrères ont été formés en présence du Docteur Jean Lalaude, président d'Angata. En 2006, une centaine de patientes devraient en bénéficier. La construction d'un centre d'accueil pour ces femmes devrait être terminée à Fada. Moussa Guiro est par ailleurs chargé d'une campagne de prévention et d'information sur les problèmes post-obstétricaux avec l'appui de l'OMS et l'Unicef sous l'impulsion du Ministère de la Santé burkinabé.

ENTRAIDE MÉDICALE INTERNATIONALE (EMI)

Depuis 2000, deux projets ont plus particulièrement été suivis par la CDC des Rives de l'Odon. Le premier au Laos dans la province de Saravane entre 2000 à 2003. EMI y avait mis en place un appui au programme national de formation continue en soins infirmiers pour 253 infirmiers. Ces formations, étalées sur trois ans, ont aussi nécessité la réhabilitation de l'ancienne école de Saravane. Une cinquantaine de formations ont été financées pendant ces quatre années. Le second en Guinée-Bissau où EMI a construit un hôpital de 39 lits inauguré en avril 2004. Deux médecins y assurent 500 à 700 consultations par mois et des hospitalisations (100 par mois) de médecine et de pédiatrie. La guerre civile de 1999-2000 ayant bloqué pendant plusieurs années la formation de nouvelles infirmières et plus largement de personnels de santé, l'hôpital ne fonctionne pas à plein régime. En 2004, la CDC est intervenue sur le dossier de formation de deux manipulateurs en radiologie et en 2005, pour celle d'un formateur de santé publique sur la prévention et le traitement du sida.

D.R.



La salle d'attente de l'hôpital accueille des patients de toute la province de Mansoa en Guinée Bissau.

UNE SEMAINE DE RENCONTRES AUTOUR DE L'AFRIQUE DU 20 AU 29 OCTOBRE

L'escale Afrikales à Lisieux

Du 20 au 29 octobre, un collectif d'associations propose sur Lisieux, Cambremer et Beuvillers, un programme d'ateliers, de rencontres et de spectacles autour de la culture africaine. L'événement s'inscrit dans le cadre des Afrikales.

En 2005, elles avaient attrapé le train en marche, après avoir vu «Mama», la très énergique directrice de l'école du Wamdé au Burkina Faso, invitée lors du festival des Afrikales. Le projet les avait séduites. Elles avaient accueilli un spectacle, des ateliers, une soirée cinéma, des expositions et organisé un repas africain avec plus de 120 convives. Sur une semaine, l'événement avait rencontré un succès immédiat et spontané.

Pas question, dès lors, de laisser retomber la dynamique amorcée sur le territoire, entre les partenaires et auprès du public. Un collectif se met en place. Il rassemble des associations : «C'est Mieux ensemble», association de découverte des cultures et de soutien à des projets solidaires à Lisieux, «Mood Action Professor», association d'éveil culturel et de lutte contre les discriminations, bien implantée sur les quartiers, «L'Etre Enchanté» à Cambremer et l'association pour le cinéma à Lisieux. S'y associent également le centre socio-culturel, la MJC, le Foyer des Jeunes Travailleurs et le service jeunesse de la ville de Lisieux, ainsi que la ville de Beuvillers. Un groupe de travail se réunit régulièrement depuis décembre. Il prend contact avec l'association régionale à l'initiative des Afrikales et lui fait part de son projet. En 2006, le festival fera donc escale à Lisieux. Reprenant les objectifs et la «charte» de l'association, le collectif de Lisieux a souhaité impliquer le maximum de structures, d'associations et d'habitants du territoire, sur un projet commun : «faire découvrir la culture et le continent afri-

cain pour apprendre à mieux vivre ensemble ici, et s'ouvrir au monde.» Les compétences et les savoir-faire de chacun sont mis à profit. La médiathèque proposera une activité de bibliothèque de rue, «Mood Action Professor» a fait appel aux ressortissants africains vivant dans les quartiers pour animer des ateliers de cuisine, de coiffure ou de henné. «L'Etre Enchanté» de Cambremer a organisé la venue de deux artistes soudanais : le peintre Afifi et la chanteuse Amal Al Nour, reconnue dans son pays mais qui ne l'a jamais quitté. Jour après jour, la programmation prend forme. Le projet reçoit le soutien financier de la Région au titre de la politique de la ville, et l'aide technique et financière de la ville de Lisieux et des structures municipales. Coup d'envoi le 20 octobre.

Appel aux collectivités et associations

La chanteuse Amal Al Nour et le peintre Afifi seront présents pendant 15 jours. Ils peuvent réaliser des prestations (concerts, ateliers) à la demande d'autres collectivités et/ou associations afin de se faire connaître et de valoriser leur venue en France. Les frais de voyage sont d'ores et déjà réglés. Prendre contact avec le collectif.

Contact :

• Centre socio-culturel de Lisieux, Magali François, 02 31 31 67 12 ou Morgan Bernard au 06 10 97 92 84.



Une partie du groupe de travail mobilisé sur le projet des «Afrikales» à Lisieux.

AU PROGRAMME*

Vendredi 20 octobre : inauguration de l'escale au cinéma Le Majestic (projection de *La Marche des Lionnes*) et au théâtre municipal (présentation de chaque artiste programmé pendant la semaine et spectacle «Suriya» de la troupe Mbangui Bantu). Apéro-dégustation de produits africains.

Samedi 21 octobre : Journée «contes africains» au jardin public, avec ateliers, jeux, démonstrations de percussions et danse, musique.

Mardi 23 et mercredi 24 octobre : ateliers peinture et cuisine dans les écoles de Beuvillers et Cambremer et au centre socio-culturel de Lisieux.

Mercredi 25 octobre (vacances scolaires) : Formule multi-activités sur le quartier Crépon (batik, bibliothèque de rue, awalé, calligraphie, sabar, atelier récup', marqueterie). Soirée arabo-andalouse à la salle des fêtes de Beuvillers.

Jeudi 26 octobre : Formule multi-activités au centre socio-culturel de Hauteville (idem) et atelier cuisine, henné, coiffure à la salle des fêtes de Cambremer. Concert de Amal Al Nour à Cambremer.

Vendredi 27 octobre : Formule multi-activités à la MJC (idem). Soirée Maghreb à la MJC de Lisieux avec la troupe Nejma. Dégustation de thé et gâteaux.

Samedi 28 et dimanche 29 octobre : village artisanal, place François Mitterrand, centre-ville de Lisieux (18 tentes d'artisans français et africains, animations musicales, contes, dégustation de produits africains...). Apéro-concert sur la place samedi soir, avec Erik Aliana (sous réserve).

*Programme définitif disponible mi-septembre

AGIRABCD À GRANVILLE

Des retraités en aide à Djibouti

L'association nationale AGIRabcd (1) regroupe des retraités bénévoles qui œuvrent pour la mise en place d'actions de solidarité en France et à l'étranger. L'antenne départementale de Granville pilote actuellement un projet de réhabilitation d'une palmeraie à Djibouti.

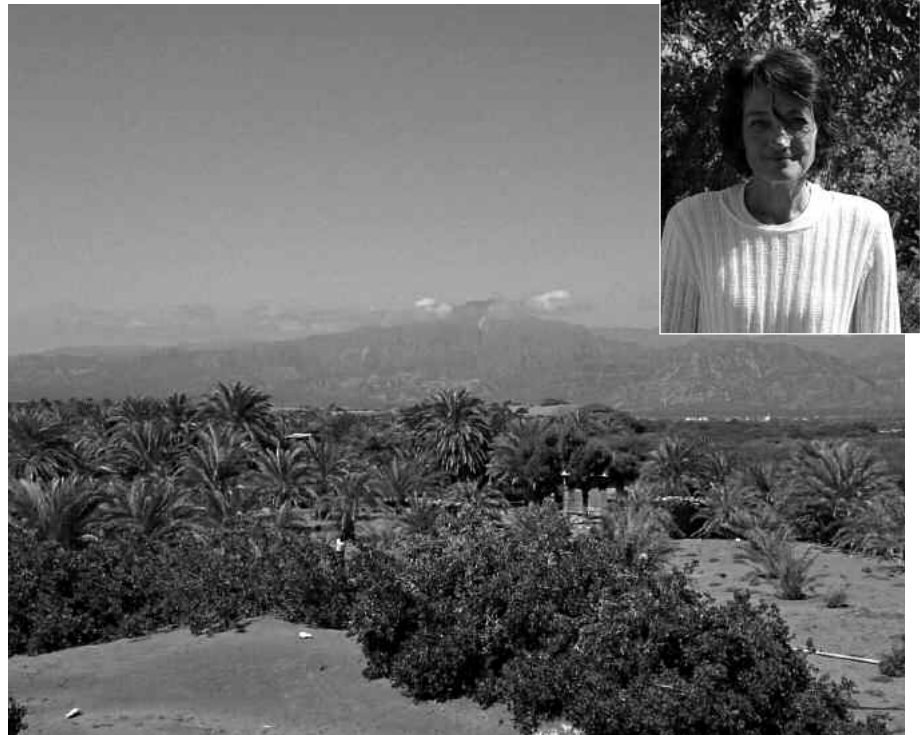
L'association AGIRabcd voit le jour en 1983, au moment où se développe le régime des pré-retraites, et alors que les pays en développement rencontrent d'immenses difficultés pour améliorer le niveau de vie de leurs populations. L'association propose alors aux retraités de mettre leurs compétences et leurs expériences au profit d'actions de solidarité. En France, elles agissent principalement dans l'insertion sociale et économique, l'aide à l'emploi, la lutte contre l'illettrisme, l'accompagnement scolaire ou encore les services aux personnes âgées. À l'étranger, les missions concernent davantage l'enseignement, la santé, la formation de personnel sur le terrain et le développement de projets de solidarité internationale.

Aujourd'hui, AGIRabcd regroupe plus de 3700 adhérents et compte 119 antennes locales qui permettent de nouer plus facilement des contacts avec les acteurs de proximité : collectivités, administration, associations, entreprises.

À Granville, une antenne a été créée il y a trois ans et rassemble une vingtaine de membres, sous la houlette d'Hélène Couturier. «Parmi nos actions, explique la présidente, nous accompagnons actuellement un projet de réhabilitation d'une palmeraie à Djibouti».

Développer l'autonomie alimentaire

Djibouti : Etat d'Afrique orientale situé à l'entrée de la mer Rouge, aux frontières de l'Éthiopie, de la Somalie et de l'Érythrée. «La première fois qu'AGIRabcd m'a proposé d'y aller, raconte Christine Ehrhart, membre de l'antenne granvillaise, c'était en septembre 2001. Ma mission consistait à apprendre l'anglais à une enseignante locale». En arrivant à Djibouti, l'an-



Envoyée en mission dans une école djiboutienne, Christine Ehrhart est revenue en France avec un autre projet: la réhabilitation d'une palmeraie près de Tadjoura.

cienne professeur d'anglais est frappée par la misère, le climat torride, la violence dans les rapports entre les gens. Mais dans le même temps, «Djibouti m'a fascinée». Lorsqu'elle y retourne l'année suivante, Christine fait la connaissance d'Houmed, président d'une association de lutte contre la pauvreté. «Il avait besoin d'aide pour sa palmeraie». L'antenne granvillaise d'AGIRabcd se mobilise alors. En 2005, l'ONG participe à l'achat de matériel pour les jardiniers de la palmeraie. La même année, une convention est signée avec la Région et le Département qui accordent respectivement à AGIRabcd deux subventions de 10 225 et 2000 euros. «Cela va tout d'abord permettre de clôturer la palmeraie, où les chameaux pillaient les récoltes de dattes», précise Christine

Ehrhart. L'argent favorisera aussi la venue, en novembre, d'un retraité expert en culture de palmiers dattiers, dont la mission consistera à former les jardiniers djiboutiens. Christine Ehrhart sera elle aussi du voyage. «Je vais notamment voir comment les femmes peuvent être associées aux travaux dans la palmeraie». Un projet autour de la pêche est également à l'étude, avec le même objectif : développer l'autonomie alimentaire du pays.

(1) Association générale des intervenants retraités, actions de bénévoles pour la coopération et le développement.

Contact :

• AGIRabcd

8, rue Ambroise Thomas

75 009 PARIS

Tél. 01 47 70 18 90.

Pour connaître les délégations et antennes locales : www.agirabcd.org

Le microcrédit crée d

Plus de 100 millions de personnes à travers le monde vivent de leur travail grâce à la microfinance. Particulièrement efficace dans le cadre des économies du tiers-monde, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, le microcrédit se développe depuis une quinzaine d'années dans les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord.

Créer des banques pour les pauvres, gérées par les pauvres, propriété des pauvres : certains y ont songé à toutes les époques, notamment les précurseurs socialistes du début du XIX^e siècle. En sortiront de multiples formes d'institutions financières spécialisées dans le monde agricole ou mutualiste. Mais vis-à-vis des plus pauvres, rien ne marche. Les banques ne parviennent pas à les «rentabiliser». Résultat : la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux services bancaires. Les démunis n'ont ni tenue de compte, ni moyen de paiement, ni prêt. Ils sont laissés entre les mains des usuriers, dans un état de précarité et de dépendance.

En 1974, Muhammad Yunus diplômé de l'université Vanderbilt, professeur d'économie aux Etats-Unis, décide de rentrer chez lui, au Bangladesh, et de passer aux travaux pratiques. Pour un cours sur l'investissement, il demande à ses étudiants d'aller interroger les fabricants de tabourets en bambou des villages alentour. Ils dénombrent 42 artisans. De combien ont-ils besoin ? De 27 dollars au total ! Les banques leur ferment leurs portes et les usuriers leur réclament un intérêt de 25% par mois. Le professeur décide de prêter l'argent de sa poche. Un minuscule prêt a suffi à acheter d'avance et à meilleur marché le bambou, la pro-



A Hérouville-Saint-Clair, Justine Atoumgbre a ouvert son épicerie en 2002 grâce à un prêt de l'Adie.

duction se développe et le professeur est remboursé à 100% à la stupéfaction de tous les banquiers de la ville.

Aujourd'hui, 2,5 millions de Bangladais bénéficient des microcrédits de la Grameen Bank, la «banque des pauvres», créée par le professeur et implantée dans 40 000 villages. Une foison d'autres institutions de microfinance (IMF) naissent, l'idée se développe, se diversifie et s'exporte dans une quarantaine de pays.

100 millions de clients

Elles sont le plus souvent l'initiative de communautés locales et sont créées avec le soutien d'Agences de Coopération et d'ONG internationales. En 1997, l'objectif de la Campagne du Sommet du microcrédit était «de per-

mettre, d'ici 2005, à 100 millions des familles les plus pauvres d'avoir accès au crédit et de leur offrir d'autres services financiers et d'aide au développement d'entreprise».

C'est aujourd'hui le cas puisqu'on estime, en 2005, le nombre de clients de ces institutions à plus de 100 millions de personnes dans le monde, dont 95% de femmes (le besoin étant estimé à 500 ou 600 millions de personnes). Selon la Grameen Bank, chaque année «5% de nos emprunteurs sortent de la pauvreté». A côté de plusieurs «banques de pauvres» en Asie, dont chacune compte deux à trois millions de clients, il existe des banques d'orientation plus commerciales, en particulier en Amérique latine, des coopératives d'épargne crédit, très nombreuses en Afrique, et un grand nombre d'ONG

SOLIDAIRE ET DURABLE

Des emplois pérennes

de microcrédits partout dans le monde. Soit près de 10 000 institutions de microfinance au total.

Depuis la fin des années 80, le microcrédit s'est aussi implanté aux États-Unis et en Europe, notamment en France avec la création de l'Adie, association pour le droit à l'initiative économique, fondée en 1989 par Maria Nowak. Il s'est étendu très rapidement en Europe centrale et orientale où l'effondrement du service public et le chômage ont été à l'origine d'une demande très forte et d'une offre soutenue par les bailleurs de fonds internationaux. Dans l'ensemble des pays post-communistes, le nombre de clients du microcrédit est estimé à trois millions. La France a officiellement soutenu le développement du microcrédit à l'occasion du G8 à Sea Island en juin 2004 et du Sommet de la Francophonie à Ouagadougou en novembre 2004. L'année 2005 était déclarée «Année internationale du microcrédit» par l'ONU.

Microentreprises

On entend par microfinance l'offre de services financiers (crédit, épargne, assurances, etc.) aux populations pauvres, exclues du système financier. Sans revenus et sans propriété, ces populations ne sont pas en mesure d'offrir des garanties bancaires, et sont donc en général «oubliées» des institutions financières et des banques. «Le microcrédit permet à des femmes et des hommes démunis de démarrer une petite activité génératrice de revenus : une microentreprise» précise Jean-Pierre Noël, retraité de la Caisse des Dépôts et Consignations et correspondant bénévole de la SIDI, société de microfinance filiale de la CCFD (lire ci-contre). «Le prêt est ensuite rem-

Suite du dossier p 10.

LE CCFD SOUTIENT LES MICROENTREPRENEURS

En 1983, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) décide de prolonger son action dans le domaine économique et crée la SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement. Spécialisée dans la microfinance, la société apporte un appui financier et technique à des structures financières de proximité de microcrédit (associations locales, ONG financières, sociétés, IMF, mutuelles de solidarités, coopératives d'épargne et de crédit, banques solidaires). Le CCFD détient 31% des parts de la SIDI et fait partie d'un pacte d'actionnaires détenant 59% de la société.

La SIDI a développé des partenariats avec 47 institutions de financement et d'accompagnement de petites entreprises dans plus de 30 pays, en Afrique, en Amérique Latine et en Asie. Elle encourage ses partenaires à se fédérer pour gagner en efficacité. Elle travaille avec le réseau Main en Afrique (50 IMF dans 20 pays) et participe en 1995 à la création de Profund en Amérique Latine. En 2003, le réseau des partenaires de la SIDI a permis l'octroi de plus de 500 000 prêts, de 50 à 50 000 euros, à des microentrepreneurs de ces pays.

Les ressources financières de la SIDI ont deux origines principales. Le capital de la SIDI (5,32 millions d'euros) est détenu par l'actionnaire fondateur, le CCFD, et des actionnaires institutionnels et privés (500 investisseurs au total). Chacun peut acquérir des actions (152 euros l'unité). D'autre part, la SIDI bénéficie des revenus partagés du Fonds Commun de Placement «Faim et développement» créé par le CCFD en 1983 et géré par le Crédit Coopératif. Le principe est celui de l'épargne solidaire : le particulier souscrit un placement en acceptant qu'une partie des revenus (de 25 à 100% des intérêts) soit reversée à une association de son choix. Au 30 avril 2004, ce fonds atteint un encours de 48,8 millions d'euros, apportés par 4 500 souscripteurs.



Les paysans de Méckhé ont créé des mutuelles de solidarité pour mettre en commun leurs ressources financières et octroyer des micro-crédits.

Suite du dossier de la p 9. FINANCEMENT SOLIDAIRE ET DURABLE: **Le microcrédit crée des emplois pérennes**



boursé grâce aux revenus de cette entreprise : il s'inscrit donc, à contre courant de l'assistanat, dans une logique de solidarité et de pérennité.» Le montant des prêts octroyés varie suivant le PIB par habitant du pays, de

quelques dizaines d'euros dans les pays en développement à 5000 euros en France. Le microcrédit est généralement de courte durée (6 mois à un an), mais très souvent réédité par le client. L'objectif social se combine en même

LES PAYSANS DE MÉCKHÉ PRENNENT LEUR AVENIR EN MAIN

Vingt actionnaires de la SIDI et souscripteurs du fonds commun de partage «Faim et développement» ont effectué en novembre 2004 un voyage au Sénégal, où la SIDI et le CCFD soutiennent plusieurs structures d'aides aux agriculteurs et aux pêcheurs. Ils ont rencontré Hassan, animateur de l'Union des Groupements Paysans de Méckhé, fondée en 1985 par les paysans (4 500 membres). Avec le soutien de la SIDI (prêt de 91 000 euros), cette union a mis en place un programme de financement des exploitations familiales. L'objectif est d'aider les paysans à surmonter les difficultés liées aux «aléas naturels» (sécheresse, criquets, maladies) et à la «soudure», période difficile entre la fin du stock de la récolte précédente et la disponibilité de la nouvelle. Pour bénéficier de ce programme, les paysans font acte de candidature et sont cooptés par le conseil du village.

Hassan cultive 4 hectares de terres vivrières pour faire vivre une famille de 17 personnes. Il a bénéficié de trois prêts, d'un total de 1 287 euros pour l'investissement, le roulement et une autorisation de tirage en cas d'urgence. Avec cela, la physionomie de l'exploitation s'est transformée : l'activité s'est diversifiée. Le petit frère fait de l'embouche avec une vache et trois bœufs et a ouvert la seule boutique de produits de première nécessité du village ; l'épouse de Hassan et une belle sœur ont acquis un petit troupeau de mouton et un bélier reproducteur. La femme d'un autre frère prépare et vend de la bouillie de mil et les enfants élèvent des pigeons. L'achat de matériels agricoles, tirés par le cheval, a permis de dégager du temps pour ces activités complémentaires.

Extrait de InfoSIDI n°15 – avril 2005

SIDI



Grâce au microcrédit, la belle-sœur de Hassan a pu acheter quelques moutons et un bélier reproducteur.



Plus de 100 millions de personnes dans le monde vivent de leur travail grâce à la microfinance.

temps avec une approche financière, visant, à terme, à couvrir ses coûts. «Cette approche est la seule permettant d'étendre et de pérenniser le service financier proposé», explique Jean-Pierre Noël. L'intérêt demandé par les institutions de microcrédit reste donc très élevé, de 4% à 12%. Mais ces taux ne sont rien par rapport aux taux pratiqués dans ces pays par les usuriers et sont à relativiser au vu de la rentabilité du business créé à cette échelle : acheter un fût d'huile en ville avec le crédit pour l'écouler à la cuillère dans les villages rapporte du 500% ou du 1000%. Ceci explique pourquoi les taux de remboursement des microcrédits sont si bons, de l'ordre de 94%, à faire rêver n'importe quel banquier. En revanche, le mécanisme reste cou-



teux et difficile à mettre en œuvre : le coût bancaire d'un prêt de 20 euros est le même que pour un prêt de 2000 euros, tandis que les frais liés au recouvrement et à l'accompagnement sont bien plus élevés. Les clients n'ont pas de compte ; il faut aller chercher l'argent sur place, parfois loin dans la brousse.

L'enjeu : durer

En outre, ils ont besoin d'accompagnement et de conseils. « Cette action de proximité a un coût, qui ne peut être entièrement supporté par le prêt, au risque d'atteindre des taux de remboursement exorbitants, précise Jean-Pierre Noël. Pour mettre en place un réseau de microcrédits, il faut donc

ORLÉANS DONNE DU MICROCRÉDIT AU BÉNIN

Le 6 octobre 2005, la ville d'Orléans, PlaNet Finance et la ville de Parakou, au Bénin, ont signé une convention de coopération décentralisée axée sur le microcrédit. Cette convention permet l'organisation et l'animation de cycles de formation pour les microentrepreneurs et les institutions de microfinance (IMF) de Parakou et la création d'un fonds de crédit pour soutenir de 150 à 200 microentrepreneurs innovants. Orléans mobilise, dans un premier temps, 50 000 euros, PlaNet Finance s'engageant sur 20 000 euros supplémentaires. Des investisseurs privés ont également été sollicités. « La classique aide au développement a ses limites, juge Serge Grouard, maire UMP d'Orléans. L'idée que les projets financés par les collectivités territoriales soient portés par des investisseurs locaux est d'une originalité et d'une efficacité remarquables. » Orléans est la première ville à s'engager dans le microcrédit. Sa ville et celle de Parakou entretiennent des relations de coopération depuis 1993.

La signature de cette convention avec PlaNet Finance s'insère dans une démarche globale de développement durable menée par la ville d'Orléans, et à laquelle PlaNet Finance est associée depuis son lancement : les commerçants de la ville sont invités à proposer à la vente au moins un produit issu du commerce équitable ou un microcrédit. L'objectif de cette opération est de sensibiliser la population à l'importance du développement durable et au changement des mentalités.

à la fois du capital, pour octroyer des prêts, et des ressources propres, pour absorber les coûts de diffusion et d'accompagnement». Sans quoi, la structure risque de ne pas être pérenne.

Sur les 7 000 institutions recensées dans le monde, seules 1% parviennent à durer et à grandir sans avoir besoin de subventions permanentes. D'où le nombre important d'ONG qui se positionnent sur ce secteur. Seule une vingtaine de ces institutions atteint un stade d'efficacité « professionnelle ». L'enjeu actuel est d'en accroître la surface et le nombre. C'est le but que s'est fixé PlaNet Finance, qui offre du conseil, de la formation, de l'aide informatique et qui « note » les institutions pour aider les financiers qui commencent à investir, sous forme de fonds solidaires.

En moyenne, un emprunteur fait vivre quatre personnes. En favorisant l'accès aux services financiers des populations les plus pauvres, les réseaux de microcrédit prouvent ainsi depuis trente ans qu'ils constituent un des instruments les plus efficaces de lutte contre la pauvreté.



Plus d'infos

Finansol : l'association réunit les acteurs français de la finance solidaire et décerne un label, gage d'une épargne solidaire et transparente.

Tél. 01 53 36 80 60 / Web. www.finansol.org

Crédit Coopératif : pionnier de l'épargne solidaire en Europe, partenaire bancaire de nombreux acteurs de la solidarité dans les domaines de la santé, l'écologie, l'aide aux handicapés, l'insertion, l'enfance et l'aide internationale.

N°Azur : 0 810 63 44 44

Web. www.banque.solidarites.coop

SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) : société spécialisée dans l'appui financier et technique à des structures financières de proximité de crédit à la micro-entreprise.

12, rue Guy de la Brosse - 75 005 Paris
tél. : 01 40 46 70 00 / Web : www.sidi.fr

PlaNet Finance : organisation de solidarité internationale, dont la mission est de soutenir les IMF, d'accélérer leur croissance en les fédérant et en leur fournissant des services leur permettant de renforcer leurs capacités techniques et leurs ressources financières.

Web : www.planetfinance.org

FATIMATA PICHODO-LY

CV métissé

Fatimata Pichodo-Ly est Sénégalaise. Arrivée en France en 2000, elle apporte à sa formation initiale en travail social une dimension internationale. A 33 ans, la jeune femme s'installe en Normandie et pose son regard métissé sur la région.

La vue depuis la terrasse embrasse tout le quartier du Bois à Hérouville-Saint-Clair. Les immeubles émergent du feuillage. Qu'y a-t-il de commun entre ce paysage et les plaines arides de Doumga Ouro Alpha, à 700 kilomètres de Dakar, près de la frontière mauritanienne ? Le village natal de Fatimata compte 3 000 habitants, en majorité des femmes. Les hommes émigrent à la recherche de travail. Fatimata est l'une des rares femmes et la seule de ses huit frères et sœurs à avoir poursuivi des études supérieures et à avoir quitté le Sénégal. Son père, immigré dans l'est de la France, est retourné définitivement au pays en 1978. Il élève des vaches et ne parle jamais de son expérience en France. «J'ai quitté mes parents pour m'inscrire au collège à Dakar, confie Fatimata. Mon père voulait que je reste. Mon oncle a insisté.» A 13 ans, Fatimata fait un choix décisif pour son avenir. Après le collège, elle poursuit au lycée puis à l'université. Ses résultats brillants lui ouvrent les portes de l'École nationale des travailleurs sociaux de Dakar. L'école dure trois ans, au cours desquels elle accomplit deux stages professionnels en milieu rural. Car la jeune femme ne s'est jamais coupée de ses racines villageoises et c'est à quelques heures de pistes de Doumga qu'elle réalise une étude d'impact de l'action de l'ONG USE auprès des femmes de Matam. Elle retient de cette expérience la conviction que la solidarité exi-

ge du professionnalisme, au-delà de la nécessaire sensibilité. Soucieuse de se former, elle s'inscrit en maîtrise professionnelle «intervention sociale et développement» à l'université de Caen et débarque en septembre 2000. Première expérience en France. «J'ai payé le billet avec les économies de ma bourse et mon indemnité de stage. Il manquait 1000 francs, j'ai vendu ma vache».

Son origine est un atout

Diplômée en 2002, elle s'inscrit à Paris 12 pour un master «actions humanitaires et actions de développement», au cours duquel elle part trois mois en Guinée, avec l'ONG Action Contre la Faim, conduire une évaluation de sécurité alimentaire pour le compte du programme alimentaire mondial. Elle découvre un pays d'Afrique très différent du Sénégal, qui vit une situation de crise au milieu de frontières instables. Son origine est un atout : elle parle le peulh et s'intègre facilement aux populations locales.

A Paris, elle collabore avec le FASILD (1) pour l'élaboration des programmes d'orientations régionales et mène de front une investigation sur les enjeux de la coopération décentralisée dans les relations Nord-Sud (2). A l'automne 2004,

elle est de retour en Normandie et bien décidée à y rester. Entre temps, elle a épousé un Breton, immigré à Caen. En attendant de trouver du travail dans un bureau de coopération décentralisée ou un service international, elle intervient à l'Institut régional de travail social de Basse-Normandie sur la méthodologie de projets et les démarches collectives. Elle est également impliquée dans des projets de coopération décentralisée en Région et a rejoint l'association Normandie République de Guinée. Du haut de sa jeune expérience, mais avec tout le recul de sa lointaine origine, elle pose un œil attentif sur la coopération décentralisée en région et regrette le manque d'engagement des collectivités. «Historiquement, ce sont des individus, avec leur sensibilité, qui sont les promoteurs de cette solidarité. Dans l'esprit de la loi de 1992, c'est à la collectivité d'en être l'investigateur. Simplement parce qu'il ne s'agit pas d'humanitaire, mais d'une démarche d'échange voulue par deux collectivités autonomes».

E-mail. lyfat@hotmail.com

(1) Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations.

(2) Enjeux de la coopération décentralisée sur les relations entre le Nord et le Sud, mémoire de master, université Paris 12, juin 2003.

Les Cahiers N°56. Septembre 2006. Publication d'Horizons Solidaires, Centre de ressources pour la coopération décentralisée et la solidarité internationale en Basse-Normandie. Siège social : 38 quai Hamelin 14000 Caen. Tél / Fax : 02 31 84 39 09. Mél : horizons.solidaires@wanadoo.fr Web : www.infosolidaires.org - Directeur de la publication : Marie-Odile Tavernier. Commission communication : Jean Deshayes, Raymond Gauer, Marie-France Gignoux et Sandra Baude - Rédaction : Aprim, 56 rue Albert 1^{er} 14000 Caen. Tél : 02 31 35 86 10 / Fax : 02 31 35 86 11. Mél. m.carre@aprim-caen.fr. Web : www.aprim-caen.fr Coordination de l'information : Marylène Carre. Dépôt légal à parution. Numéro de commission paritaire en cours.